



## Communiqué de presse

Toulouse, le 27 février 2017

### **La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et l'Etat mobilisés en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS)**

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, et Pascal Mailhos, préfet de la région Occitanie, ont ouvert ce lundi 27 février, la première conférence régionale de l'économie sociale et solidaire, à l'Hôtel de Région de Toulouse, aux côtés d'Olivier Hammel, président de la Chambre régionale d'Economie sociale et solidaire.

350 acteurs de l'ESS en région étaient ainsi réunis lors de cette après-midi d'échanges, clôturée par Odile Kirchner, déléguée interministérielle à l'ESS.

« Notre région est pionnière en matière d'économie sociale et solidaire (ESS). Avec 213 000 salariés et 17 800 entreprises, c'est un secteur en pleine progression en termes d'emploi (+ 4% par an), un des piliers de notre économie. C'est pour cela que nous avons souhaité la mettre au cœur des réflexions et concertations qui nous ont permis de définir notre nouvelle Stratégie pour l'emploi et la croissance, a déclaré Carole Delga en ouverture de séance.

En consacrant une enveloppe de 8 M€ par an à l'ESS, la Région poursuit et intensifie son soutien aux projets et aux structures de ce secteur qui replace l'humain au cœur des décisions. C'est une priorité que nous partageons avec l'Etat, à travers notamment la loi de juillet 2014, que j'avais moi-même défendue en tant que secrétaire d'Etat. L'ESS nous permet de répondre, ensemble, aux nouveaux défis de notre société, en alliant utilité sociale et robustesse économique. Nous poursuivrons avec l'Etat notre mobilisation pour faire de l'ESS un des piliers de notre économie et de notre dynamisme », a poursuivi Carole Delga.

« Cette région a des atouts, avec ses filières d'excellence, mais elle doit également répondre aux défis d'une croissance démographique très forte. Il nous faut veiller à assurer l'adéquation entre la croissance démographique et la croissance économique de notre région. L'ESS permet justement, par son ancrage et ses emplois non délocalisables, de contribuer à la cohésion territoriale et sociale dont nous avons besoin, a pour sa part déclaré Pascal Mailhos.

La Loi de juillet 2014 fonde une stratégie nouvelle de croissance pour l'ESS, plus robuste. Avec le conseil régional, nous sommes mobilisés, notamment pour favoriser le découplage entre l'économie dite classique et l'ESS, qui est un secteur à part entière et qui permet de tisser des liens de fraternité, dont nous avons tant besoin », a indiqué le préfet de région.

**Ci-joint une photo de la rencontre**  
**(crédit à mentionner : Jean-Jacques Ader).**

Contacts presse :

**Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**

Laurianne Périé : [laurianne.perie@laregion.fr](mailto:laurianne.perie@laregion.fr) - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18

Montpellier : [presse-region@laregion.fr](mailto:presse-region@laregion.fr) - Toulouse : [service.presse@midipyrenees.fr](mailto:service.presse@midipyrenees.fr)

**Préfecture de Région Occitanie**

Sophie LESAFFRE – [communication@occitanie.gouv.fr](mailto:communication@occitanie.gouv.fr) - Tel : 05.34.45.38.31